



BREVET D'INSTRUCTEUR – BATEAU À MOTEUR INTERMÉDIAIRE

Description du brevet

Cette clinique fait suite à la clinique qui mène à la certification d'Instructeur de bateau à moteur élémentaire. Les candidats qui réussissent cette clinique seront autorisés à donner la formation qui mène au brevet de Bateau à moteur intermédiaire en plus des brevets qu'un instructeur de bateau à moteur élémentaire peut octroyer. Les candidats qui s'inscrivent à cette clinique doivent avoir de l'expérience en opération d'un bateau à moteur à un et à deux moteurs en contexte « vie à bord », de jour comme de nuit. Les candidats doivent être à l'aise avec l'utilisation et l'entretien de base des systèmes qui se trouvent dans les bateaux à moteur de croisière modernes. Par ailleurs, une bonne capacité à communiquer et de bonnes habiletés interpersonnelles constituent des éléments essentiels à l'obtention de ce brevet. Cette clinique se concentre sur le développement des compétences en formation, en coaching et en présentation de leçons pertinentes pour la prestation de la formation menant au brevet de stagiaire de Bateau à moteur intermédiaire. Les compétences en matelotage, en manœuvre et en navigation des candidats seront évaluées pour s'assurer que ces derniers sont en mesure de démontrer qu'ils maîtrisent les compétences associées à ce niveau d'instruction.

La formation est prévue sous forme d'une croisière en continu de 36 heures minimum. Les candidats devront en outre prévoir du temps de préparation pour la clinique, pour compléter les documents du *Cahier de travail* et pour étudier. Les candidats pourraient également devoir consacrer du temps pour compléter les examens nécessaires. Ce brevet peut également être obtenu en enseignant en équipe avec succès avec un instructeur évaluateur sénior de Voile Canada qui est autorisé à accorder ce niveau de certification.

Objectif

Préparer, évaluer la capacité et autoriser des Instructeurs de bateau à moteur expérimentés à offrir les programmes de Voile Canada qui mènent au brevet de Bateau à moteur intermédiaire. Au terme de ce programme, les candidats devraient maîtriser les outils de base pour être prêts à concevoir une formation complète et à planifier et présenter des cours de qualité qui permettront de bâtir les compétences au niveau du brevet de Bateau à moteur intermédiaire de Voile Canada.

Conditions préalables

Le candidat doit :

1. être âgé d'au moins 19 ans;
2. être instructeur en règle de Bateau à moteur élémentaire de Voile Canada;
3. avoir fait au moins une saison et un minimum de 150 heures en tant qu'instructeur de bateau à moteur élémentaire de Voile Canada;
4. être détenteur du brevet de Bateau à moteur élémentaire de niveau stagiaire de Voile Canada;
5. avoir navigué en tant que chef de bord au moins 17 jours, avec un minimum de 3 jours à la fois;
6. démontrer les caractéristiques et motivations dignes d'un instructeur du programme Apprentissage de la croisière/du bateau à moteur (AC/AB) de Voile Canada;
7. démontrer une volonté de soutenir les objectifs du programme AC/AB de Voile Canada.

Connaissances théoriques

Le candidat doit :

1. obtenir une note de 90 % à l'examen théorique du brevet de Bateau à moteur intermédiaire de Voile Canada;
2. obtenir une note de 70 % aux examens de Navigation côtière élémentaire et intermédiaire de Voile Canada;
3. obtenir une note de 90 % à l'examen sur les règles de route qui porte sur les règles 1 à 37, 40 et 45 du Règlement sur les abordages et sur le Système canadien d'aides à la navigation;
5. obtenir une note de 90 % à tous les documents de travail du *Cahier de travail* du candidat d'Instructeur de bateau à moteur intermédiaire de Voile Canada. Ceux-ci sont des examens thématiques avec consultation de documents et doivent être complétés à la maison avant la clinique.

Remarque : Les candidats qui ont obtenu un brevet de Navigation côtière intermédiaire de Voile Canada dans les 36 mois précédant la clinique peuvent, à la discrétion des responsables de la clinique, être dispensés de repasser cet examen.

Compétences théoriques

Le candidat sera évalué sur sa capacité à planifier, enseigner, coacher et évaluer une sélection d'objectifs de performance de la section Connaissances théoriques du brevet Bateaux à moteur intermédiaire de Voile Canada.

Compétences sur l'eau

Le candidat :

1. sera évalué sur sa capacité à planifier, enseigner, coacher et évaluer une sélection d'objectifs de performance à partir de la section Compétences sur l'eau du brevet de Bateau à moteur intermédiaire de Voile Canada;
2. sera évalué sur sa capacité à gérer des situations d'urgence simulées, notamment : bris de gouvernail, panne de moteur dans un port bondé, remorquage d'un autre navire, lutte contre un incendie, urgences en cuisine;
3. sera évalué sur sa capacité à prendre le commandement total du navire et de son équipage;
4. fournira un programme menant au brevet de Bateau à moteur intermédiaire de Voile Canada;
5. doit faire preuve de qualités personnelles montrant qu'il est digne de respect en tant qu'instructeur de Voile Canada, particulièrement lorsqu'il vit à bord d'un navire.

Brevets pouvant être délivrés

Brevet de Bateau à moteur intermédiaire et brevets pouvant être délivrés par un Instructeur de bateau à moteur élémentaire.

Résultats

À la fin de cette clinique, il existe trois possibilités quant à la réussite du candidat :

- a) Réussi et dossier complet,
- b) Formé – réussi et dossier incomplet (toutes les conditions préalables ne sont pas remplies; les examens / documents de travail / présentations ne sont pas complétés avec satisfaction),
- c) En formation – le candidat a échoué (il n'a pas les compétences voulues en voile, en matelotage en planification et exécution de cours ou bien a eu un comportement non professionnel au cours de la clinique).

Les candidats qui n'ont pas réussi la formation recevront des directives pour pouvoir corriger les lacunes qui ont été observées et seront informés de ce qui est attendu de leur part pour obtenir la certification s'ils le désirent.

Les candidats qui ont réussi, mais dont le dossier est incomplet seront informés des exigences qu'ils doivent respecter et du délai qui leur est accordé pour y parvenir.

Remarques additionnelles

Les instructeurs doivent s'inscrire chaque année auprès de Voile Canada avant de pouvoir enseigner et octroyer des certifications de Voile Canada.

Un candidat instructeur doit posséder tous les préalables avant de s'inscrire à une clinique et doit répondre à toutes les conditions de certification dans les quatre mois suivant le dernier jour du Programme de perfectionnement des instructeurs (PPI) auquel il a participé.

La recertification est requise pour tous les niveaux d'instructeurs et s'obtient en participant à un programme de perfectionnement des instructeurs afin de renouveler ou d'améliorer les qualifications d'un instructeur ou d'un instructeur-évaluateur. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la section sur la recertification des instructeurs sur le site Web de Voile Canada, à la page Instructeurs de quillard et de croisière, le Manuel des pratiques et procédures et votre association provinciale de voile.

Exigences d'ordre physique pour les candidats

Ces cours sont offerts en formule « vie à bord ». Ils comportent de courtes périodes de travail physique et exigent une force moyenne du haut du corps ainsi qu'une agilité et un équilibre suffisants pour se déplacer sans danger sur le bateau. Depuis le 1^{er} janvier 2017, les candidats doivent passer un examen médical maritime de Transports Canada (le test de vision des couleurs n'est pas requis pour ceux qui ne naviguent pas de nuit). Les participants devront démontrer leur capacité à utiliser en toute sécurité des navires d'une longueur maximale de 15 mètres, au moteur,

dans un large éventail de conditions météorologiques avec du vent pouvant atteindre la force Coups de vent. Les candidats doivent démontrer de bonnes compétences en communication et en coaching ainsi qu’être capables de démontrer correctement toutes les compétences qui font partie du brevet de Bateau à moteur intermédiaire.

Renseignements supplémentaires

Pour en savoir davantage sur la marche à suivre pour devenir un instructeur bateau à moteur de Voile Canada, veuillez communiquer avec votre association provinciale de voile ou avec Voile Canada.